

## Communiqué de Presse

Paris, le 20 avril 2010

### **Communiqué du Conseil d'administration du 20 avril 2010 sur l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 25 mai 2010 d'un projet de résolution visant à imposer la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général**

1. Le Conseil d'administration de Société Générale considère que le projet de résolution de PhiTrust visant à imposer par modification des statuts la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général est irrecevable, car contraire à la loi qui donne ce pouvoir au seul Conseil d'administration. Ce projet ne sera donc pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Des actionnaires de Société Générale représentant 1,36% du capital, sous l'impulsion de PhiTrust Active Investors, ont demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 25 mai 2010 de ce projet de résolution.

Le Conseil d'administration, qui a examiné le projet de résolution ainsi que les avis juridiques qu'il a reçus, a constaté que le choix entre dissociation ou non des fonctions de Président et de Directeur général relève, en application de l'article L 225-51-1 du Code de commerce, de sa seule compétence. Il en a conclu que le projet de résolution visant à modifier l'article 13 des statuts pour imposer un exercice dissocié de la Direction générale et de la Présidence est contraire à la loi. En conséquence, le projet de résolution ne pourra pas être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée du 25 mai 2010.

2. Le Conseil d'administration rappelle qu'il a opté en mai 2009 pour la réunion des fonctions pour donner à la Société Générale une gouvernance plus resserrée, mieux apte à répondre aux défis de la crise et à mettre en place dans les meilleurs délais la stratégie de transformation de l'entreprise.

En même temps, le Conseil a souhaité mettre en place une organisation équilibrée des pouvoirs renforçant les capacités de contrôle du Conseil sur l'organe exécutif. Il a ainsi décidé la création d'un poste de Vice-Président et nommé à cette fonction Antony Wyand, Président du Comité d'audit du Conseil d'administration depuis 2004. Le règlement intérieur du Conseil lui donne des fonctions particulières en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du Conseil et de ses comités, ainsi que la supervision du gouvernement d'entreprise, du contrôle interne et de la maîtrise des risques.

SERVICE DE PRESSE  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Astrid BRUNINI  
+33 (0)1 42 13 68 71

Hélène MAZIER  
+33 (0)1 58 98 72 74

Laura SCHALK  
+33 (0)1 42 14 52 86

Assistante : +33(0)1 42 14 67 02  
Fax : +33(0)1 42 14 28 98

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
COMM/PRS  
75886 PARIS CEDEX 18  
[www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)

Société Anonyme au capital de EUR 924.757.831 EUR  
552 120 222 RCS PARIS

Cette organisation a fait objet d'un débat récent et approfondi avec les actionnaires, lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2009. L'Assemblée Générale du 25 mai 2010 sera l'occasion de faire le point sur sa mise en oeuvre au cours de l'année écoulée.

#### **Société Générale**

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 157 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail, Financements Spécialisés & Assurances qui comptent 32 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Banque Privée, Gestion d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 3 073 milliards d'euros d'actifs en conservation et 344 milliards d'euros d'actifs sous gestion à fin décembre 2009.
- Accompagnant ses clients dans de nombreux secteurs, la Banque de Financement & d'Investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking offre des solutions sur mesure en s'appuyant sur son expertise globale en matière de banque d'investissement, de financements et d'activités de marchés.

Société Générale figure dans les indices internationaux de développement durable : FTSE4good et ASPI. En 2010, l'agence de notation SAM a décerné à Société Générale le titre de "Mover 2010" pour le secteur bancaire.

[www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)